



0911. Pierre Laurent

Antananarivo Téléphérique. Pierre Laurent ou l'opportunisme en zigzag d'un Sénateur français remplaçant et colon héréditaire

Dernière intervention :

M. Pierre Laurent attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance (Note: Bruno Lemaire, depuis 2020) sur un projet de transport par câble dans la ville de Tananarive à Madagascar (...).

Plus fondamentalement et au vu de tous les éléments ci-dessus, ce projet apparaît scandaleux à de très nombreux Malgaches et même à une très grande partie de la communauté française. Il lui demande par conséquent (au ministère de l'économie, des finances et de la relance) ce qu'il compte faire en vue d'un abandon de ce projet (...).

LES QUESTIONS ÉCRITES

Projet de téléphérique à Tananarive

(Madagascar) Par 0911. Pierre Laurent /

14 décembre 2021

Question écrite n° 25885

En 2010, le colon Pierre Laurent succède à Marie-Georges Buffet, en tant que secrétaire national du PCF. En 2012, il succède à Nicole Borvo Cohen-Seat, pour devenir Sénateur (non élu donc) au sein du groupe communiste, républicain, citoyen et des sénateurs du Parti de gauche et de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

Décidément, pour certains Français en mal de colonisation, il faut faire feu de tout bois pour prétendre défendre la « *suprématie tricolore* » (Bleu-blanc-rouge) en ce Troisième millénaire où Madagascar a recouvré son indépendance depuis 61 années. De quoi, de qui s'agit-il ?

Jusqu'ici, le monde entier ignorait l'existence de Pierre Laurent. Et pour cause ! Il est de ces sales profiteurs de situation, un de ces opportunistes mal embouchés qui prétendent parler au nom d'on-ne-sait-plus qui. Et il est resté un colon dans l'âme par hérédité. En effet, son père, Paul Laurent, était le bras droit de Georges Marchais à la tête du parti communiste français (PCF). De par sa définition, le communisme est, selon le dictionnaire Le Robert :

« *l'o*

rganisation politique, sociale, fondée sur la suppression de la propriété privée au profit de la propriété collective »

. Tiens donc !? Une fois devenu directeur de la rédaction du journal

« *L'Humanité* »,

Pierre Laurent, qui y est entré en tant que journaliste formé sur le tas, accepte d'ouvrir le capital de ce journal aux

« *capitalistes* »

que sont TF1 et le Groupe Lagardère. C'était en novembre 2000. Vive la... communion des gros sous, n'est-ce pas ?

En 2010, le colon Pierre Laurent succède (déjà) à Marie-Georges Buffet, en tant que secrétaire national du PCF. En 2012 il succède (encore !) à Nicole Borvo Cohen-Seat, pour devenir Sénateur (non élu donc) au sein du groupe communiste, républicain, citoyen et des sénateurs du Parti de gauche et de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

Plus pompeux que ça tu meurs... Mais comment cela s'est-il fait ? Place au

« *Figaro* »

du 5 septembre 2012 : (...)

«

Le groupe CRC -communiste, républicain et citoyen- qui compte 21 membres dont 11 femmes est devenu le groupe clef de la majorité sénatoriale, n'étant pas tenu, contrairement aux écologistes et radicaux de gauche, à une participation au gouvernement Ayrault. Pierre Laurent figurait en 9e position sur la liste commune de la gauche aux élections sénatoriales de septembre 2011. Les huit premiers ayant été élus directement, c'est au numéro un du PCF que revenait le siège. Ce passage de témoin était prévu dès les sénatoriales de 2011. Nicole Borvo Cohen-Seat, élue depuis 1995, ne voulait pas se représenter pour un troisième mandat mais elle avait finalement accepté à condition de laisser sa place à M. Laurent en cours de mandat, avait-elle indiqué à l'époque./ »

. Pierre Laurent ? Un sale colon opportuniste pistonné donc.

En 2017, « *le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, l'homme fort d'Israël ne veut pas que Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste français et sénateur de Paris, Patrick Le Hyaric, député européen et directeur de l'Humanité, ainsi que plusieurs députés de la république française, puissent transiter par Israël pour se rendre en Palestine* »

. Et c'est

« *L'Humanité* »

qui a narré cela. Pourquoi ? Allez demander au Sénateur de Paris qui sait tout, voit tout à des milliers de kilomètres

d'une situation donnée. En tout cas, cette interdiction de séjour indique qu'il maîtrise très mal les informations qui lui parviennent.

Enfin, en 2018, un coup de massue démontre la précarité de son poste et l'instabilité de Monsieur le sénateur de Paris, Pierre Laurent. C'est encore « *Le Figaro* », à travers un article de notre consœur, Sophie de Ravinel,

qui nous a dévoilé la situation, le 6 octobre 2018 :

« **Choc historique au PCF : la direction du parti mise en minorité.**

Le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, a été désavoué lors d'un vote interne réservé aux adhérents en vue du congrès extraordinaire de la fin novembre. Un événement inédit chez les communistes.

Un coup de marteau. Jamais, dans l'histoire bientôt centenaire du Parti communiste français, une direction n'a été mise à terre (...) ».



La famille des malgaches planqués à l'île de La Réunion qui comptent, sans doute, revenir en Filanjana et en Salaka, tout rétrogrades qu'ils sont

Et c'est avec ce même opportunisme en zigzag que Ramose Pierre Laurent s'attaque à un projet malagasy dont il ignore vraiment tout, gavé de fausses informations par une famille d'éternels colonisés planqués à l'île de La Réunion, décrits par le même Pierre Laurent comme « de très nombreux Malgaches ». Encore heureux qu'il ait utilisé le conditionnel en rédigeant sa prose à propos du « *Projet de téléphérique à Tananarive* », démontrant, en prime, un opportunisme hésitant. Voici son texte en entier qui restera gravé dans l'Histoire de la bêtise humaine.



Projet de téléphérique à Tananarive

15^e législature

Question écrite n° 25885 de M. Pierre Laurent (Paris - CRCE)

publiée dans le JO Sénat du 16/12/2021 - page 6861

M. Pierre Laurent attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance (Note : Bruno Lemaire, depuis 2020) sur un projet de transport par câble dans la ville de Tananarive à Madagascar.

Il est à noter que si ce pays n'est pas considéré comme surendetté par le fonds monétaire international (FMI), son extrême pauvreté (près de 80 % de la population est sous le seuil de pauvreté) et la situation dramatique des populations du sud touchées par la famine imposent une vraie sélectivité en matière d'investissements publics.

Or la France et Madagascar ont signé un protocole prévoyant le financement à Tananarive d'un téléphérique d'un coût de 152 millions d'euros par un prêt du trésor Français et un prêt bancaire garanti par la banque publique d'investissement (BPI) France export. Ce téléphérique serait réalisé par les sociétés françaises Colas et Poma. Sa ligne principale relierait le quartier cossu d'Ambatobe au centre-ville. Selon les informations disponibles, le coût des billets aller-retour sur cette ligne serait de 4500 ariarys, soit un euro, ce qui sur un mois représenterait pour un usager l'empruntant à l'aller et au retour près des 3/4 du salaire minimum malgache. Par

comparaison, le coût du billet du nouveau métro de Hanoi est de 0,30 euros, alors que le Vietnam est bien plus riche que Madagascar. Par ailleurs, le téléphérique consommera une importante quantité d'électricité sur un réseau électrique dont la capacité demeurera très insuffisante, malgré l'installation prévue d'une centrale hydroélectrique Mandraka III de six mégawatts, d'un coût d'environ 48 millions d'euros, également sur financement français.

Il lui demande comment a été validé le coût du projet en l'absence de mise en concurrence et quelles seraient les modalités de gestion de ce téléphérique.

Plus fondamentalement, et au vu de tous les éléments ci-dessus, ce projet apparaît scandaleux à de très nombreux Malgaches et même à une très grande partie de la communauté française.

Il lui demande par conséquent ce qu'il compte faire en vue d'un abandon de ce projet, et, en concertation avec tous les acteurs concernés, de consacrer les moyens prévus à un projet plus adapté aux besoins urgents de la population malgache.

En attente de réponse du Ministère de l'économie, des finances et de la relance./.

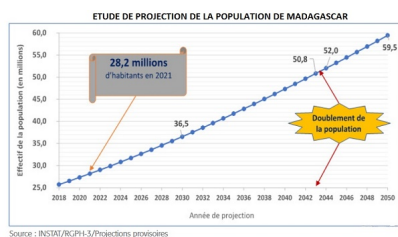


Patrick Rajoelina, un ministre des Affaires étrangères, qui ne dit mot consent, face au colonialiste du sénateur de Paris, Pierre Laurent, un communiste opportuniste en zigzag

Ainsi, à travers ce texte, Pierre Laurent indique sans ambages que la République de Madagascar est sous tutelle, pire encore, demeure une colonie de la France. Mais c'est une insulte suprême. Et malheureusement, on comprend l'inertie totale du ministre des Affaires étrangères, Patrick Rajoelina (attention, ce n'est qu'un homonyme, il ne parle même la langue malagasy). Car cet individu m'as-tu vu qui passe son temps à débiter des âneries en public et

qui crois tout savoir, est aussi de nationalité française. A première vue, ce qui devait être un atout, est devenu un énorme problème. Un rappel à l'ordre aurait démontré que Madagascar est une nation indépendante et souveraine en matière de développement et qu'elle n'a de leçons à recevoir de personne et surtout pas d'un sénateur de Paris en mal de... reconnaissance.

Mais d'un autre côté, l'entourage même du Président Andry Rajoelina brille par son incompetence en matière de communication qui, je ne cesserai de le répéter, signifie : expliquer, expliquer, expliquer, avec des arguments se passant de commentaires sarcastiques. Ici, par exemple, en matière de mobilité urbaine, si certains voudraient vraisemblablement revenir au temps des chaises à porteurs (« *Filanjana* ») et au port du « *salaka* » (cache-sexe), qu'attendent-ils au lieu de se tromper et tromper leur monde ? Alors que dans d'autres pays, on songe aux taxis drones et même aux drones individuels, deux places, quatre places. Mais là-bas, aucun sénateur de Paris ni d'éternels colonisés ne viennent semer le trouble, la zizanie.



Le premier argument qu'auraient dû avancer les « pros », qui ne le sont donc pas -préférant surtout attendre les ordres, de peur de perdre une place dorée-, c'est la démographie. Ainsi, qu'il vente, grêle ou neige ; Sida, peste, choléra, covid-19 ou non, l'actuelle population de Madagascar, qui est de 28,2 millions d'habitants (oui !), aura doublée au début des années 2040. Et les moyens de locomotion suivront cette cadence, sans nul doute. Aussi, n'en déplaise aux détracteurs qui passeront le restant de leur vie à détracter tout et rien, le Président Andry Rajoelina est une personnalité capable d'anticiper l'avenir, capable d'en avoir une vision positive pour le bien du grand nombre. Malheureusement, les bonnes personnes se raréfient dans son entourage, laissant la place aux *fakenews* et à la désinformation, à cause d'un système de communication encore... artisanal. Ce qui ouvre une brèche à tous les débilés mentaux de France et de Navarre...

Qu'en est-il exactement de ce projet de transport par câble (PTC) pour la Capitale de Madagascar. Soyons professionnels. Ci-après, des extraits d'une étude sur les trajets, répartis en deux lignes :

Le projet mettra en place deux lignes de transport par câble : La **ligne verte** et la **ligne orange** dont les détails sur les tronçons sont représentés dans la photo suivante.

Tableau 1. Ligne de transport par câble avec les distances respectives entre deux stations

Éléments abréviés de Tronçons			
Tronçon	N° tronçon	Sous tronçon	Distance (en km)
A-Anosy – Anikato (3,53 km)			
	1	Anosy – Jardin Andohalo	1,00
	2	Jardin Andohalo-Rova	0,70
	3	Rova – Akatso	2,013
B-Anosy – Ambatobe (9,21 km)			
	4	Anosy – Ambohitovo	1,00
	5	Ambohitovo – Gare	1,15
	6	Gare – Carrefour Fraïse	1,17
	7	Carrefour Fraïse – Akoronono	1,10
	8	Akoronono – Ivandry	1,66
	9	Ivandry – Antsonjombe	1,58
	10	Antsonjombe – Ambatobe	1,56
Capacité du système	2 200 PPFPD débit provisoire 40 000 passagers par jour en phase d'exploitation optimale		
Intervalle entre les cabines	20 secondes		
Temps de trajet	Intérieur à 30 mn de bout en bout		
Système	Télécabine débrayable 10 à 12 places		

La ligne verte reliant Anosy-Andohalo-Rova-Anikato

La ligne de desserte verte est caractérisée par :

- Une longueur de 3,53 km
- 62 cabines en bout
- 04 gares dont 2 stations terminus (Anosy et Anikato) et 2 gares intermédiaires (Andohalo et au niveau du Rova)

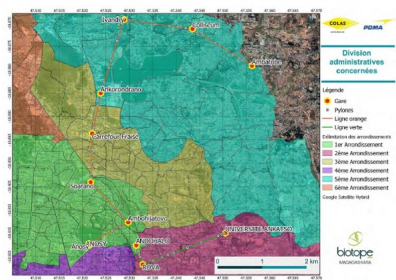
Les dimensions types d'une station : 30m x 17m pour une gare intermédiaire et 60 m x 20 m pour une gare terminus

- 19 pylônes
- Une surface commerciale d'une superficie de 1 530 m²
- Un parking de 50 places extérieures (Gare Anosy)

(...) **Au niveau de la ligne verte**, les patrimoines culturels (classés ou non) observés dans l'emprise du tracé vert : 4 espaces publics (Jardin Anosy, Plaine de Mahamasina, Jardin Andohalo, Le plateau du Rova : Antsahatsiroa et Ambavahadimitafo), un (01) édifice culturel (Église Cathédrale Catholique Andohalo) et trois (03) monuments historiques (le Rova d'Antananarivo, le palais de la Justice d'Ambatondrafandrana et le palais d'Andafiavaratra). La carte ci-contre représente les sites patrimoniaux répertoriés au niveau du tracé de la ligne verte.

Quant à la ligne orange, les patrimoines culturels (classé ou non) observés dans l'emprise du tracé orange sont : trois (03) espaces publics (Jardin Anosy, Jardin d'Ambohitovo, Avenue de l'indépendance) et cinq (05) monuments historiques (le square d'Ambohitovo, la Stèle FJKM Tranovato Faravohitra à Ambohitovo, Stèle du Grand nationaliste Jean Ralaimongo sur l'Avenue de l'Indépendance à Analakely, la Gare de Soarano et la Villa Elisabeth à Ivandry).

Allons, à présent, plus en détails.



Carte 2. Localisation des 2 lignes

ANTANANARIVO, MADAGASCAR

TPC, TRANSPORT PAR CÂBLE

Montant investissement : 152 M€

Nombre de voyageurs par jour : 28 000 à 38 000

Coût du trajet : 4 000 Ariary

ÉTAPES PRÉLIMINAIRES CHRONOLOGIQUES

24 Février 2021 : Approbation du projet par le Conseil des Ministres avec attribution du projet au groupement COLAS/POMA (informations fournies le 14 Décembre 2021 en Session Publique), au cours de l'année 2018 : Procédures Incommodo/Commodo selon l'article 108 de la Loi sur l'Urbanisme et l'Habitat 2015-052 (informations fournies après visite à l'ONE, le 14 Décembre 2021).

Juin 2021 : Dossier complet d'Études d'Impact Environnemental élaboré par COLAS-BIOTOPE-EGIS INFRAMAD (informations fournies après visite à l'ONE le 14 Décembre 2021)

Novembre 2021 : Mise à jour du Dossier d'Études d'Impact Environnemental élaboré par COLAS-BIOTOPE-EGIS INFRAMAD (informations fournies le 14 Décembre 2021 en Session Publique et informations fournies après visite à l'ONE) 22 novembre 2021 :

- Concertation avec les autorités de la Cathédrale Catholique d'Andohalo pour modifier le passage et l'emplacement du pylône. Position actuelle accordée par le Diocèse d'Antananarivo.
- Changement des noms des lignes

07 Décembre 2021 : Début des procédures Incommodo/Commodo*

FILAZANA

Ho fampandraisana anjara ny vahoaka amin'ny fanombanana ara-tontolo lainana sy ara-tsosialy mahakaika ny tetikasa TELEFERIKA ANTANANARIVO izay kassin'ny Sekretariam-Parjaka Miasana ny Tanàna Vaovao sy ny Toeram-ponenana - Boriborintany I - II - III - IV - V, Antananarivo Renivohitra, Faritra Analamanga

Ny Delegen'ny Boriborintany II,
Miaraka amin'ny:

- Manam-pahafana sy Tompon'Andrakitra mahafa eto an-toerana,
- Ministery miandraikitra ny Tontolo lainana,
- Sekretariam-Parjaka Miasana ny Tanàna Vaovao sy ny Toeram-ponenana
- Ministery miandraikitra ny Fitaterana
- Kaominina Ambonivohitra Antananarivo
- Ministery miandraikitra ny Fanajariana ny tany, ny Asa Vaventy, ny Serasesy ny Kolontsaina, ny mponina, ny Angovo sy ny Akoranafy, Fitaleavam-paritry ny Tontolo lainana
- Foibem-pirenena momba ny Tontolo lainana (ONE).

Dia manasa ny Vahoaka ato anatin'ny Boriborintany II, Fokontany **Andaivaratra, Manjakamiadana, Ampamantanana, Ankazotokana Ambony, Faliarivo, Ambatoroka, Ampasirimilo, Tsiadana**, ho tonga maro:

- Handray anjara amin'ny fivoriana fampahafantarana ary fakan-kevity ny vahoaka momba ny fiantraka amin'ny tontolo lainana sy ny fariharanomina manodidina ny tetikasa izay hatoo ny **Talata 14 desambra 2021, manomboka amin'ny 09 ora ao amin'ny KIANJA MITAFO MAHAMASINA.**
- Haneho hevitra am-bava na an-tsoratra amin'ny rejistra natokana ho amin'izany izay hapetraka ao amin'ny biraon'ny Fokontany **Andaivaratra, Manjakamiadana, Ampamantanana, Ankazotokana Ambony, Faliarivo, Ambatoroka, Ampasirimilo, Tsiadana** sy ny **BORIBORINTANY FAHAROA** ary ny Biraon'ny ONE Analakely manomboka ny 07 desambra 2021 ka hatramin'ny 29 desambra 2021.

Ny antontan-taratasy mikasika ny tetikasa dia hita ao amin'ny toerana voalaza etsy ambony.





Palais d'Etat à Iavoloha, le 20 septembre 2021, le ministre malgache de l'Economie et des Finances Rindra Rabarinirinarison, et le ministre français en charge du Commerce extérieur, Franck Riester, ont signé un protocole portant financement de ce projet. Ce

[REDACTED]